



La finance islamique du point de vue des petites et moyennes entreprises

Islamic finance from the perspective of small and medium enterprises

HADJI Amel Doctorante *	LEBIG Mohamed Bachir
Université Djillali Liabes - Sidi Bel Abbes (Algérie)	Université Djillali Liabes - Sidi Bel Abbes (Algérie)
hadjiamel22@gmail.com I	labiqbchir@gmail.com

Reçu : 23/04/2021

Acceptation : 08/09/2021

Résumé :

L'Algérie comme beaucoup d'autres pays, a pris conscience de l'importance des PME dans le développement économique, à travers leur contribution à l'emploi et à la création de la valeur ajoutée, sans oublier leur rôle crucial dans la promotion des exportations. Cependant, L'accès au financement est l'une des principales contraintes au développement des PME. Pour faire face à cet obstacle, le financement islamique a été proposé comme étant une solution qui peut être adaptée aux besoins financiers des PME. Et dans ce contexte, Nous avons mené une enquête sur terrain auprès un échantillon des PME algériennes exerçant à Sidi Bel Abbes afin de connaître la réalité du problème de financement et le degré du recours aux financements islamiques. Ce qui nous a permis de tester nos hypothèses, et d'affirmer que les entrepreneurs algériens sont effectivement intéressés par les produits de la finance islamique, mais n'y recours pas à cause de son coût élevé.

Mots-clés: PME, financement, finance islamique, PME entrepreneur algérien algérienne,.

JEL Classification : G20-G21-G28.

Abstract:

Algeria is like many other countries, has recognized the importance of SMEs in economic development through their contribution to employment and the creation of added value, not to mention their crucial role in promoting exportations. However, access to finance is a major constraint to the development of SMEs. To address this obstacle, Islamic finance has been proposed as a solution that can be tailored to the financial needs of SMEs. In addition, in this context, we have managed survey ground from sample of Algerian SMEs engaged in Sidi Bel Abbes in order to know the reality of the funding problem and the degree of use of Islamic financing. This allowed us to test our hypotheses, and to affirm that the Algerian entrepreneurs are actually interested in Islamic finance products but they do not use because of its high cost.

Keywords : SME finance, Islamic finance, Algerian SMEs, Algerian entrepreneur.



.1. INTRODUCTION

Les petites et moyennes entreprises (PME) forment l'ossature de toutes les économies et sont une source essentielle de croissance économique, de dynamisme et de flexibilité aussi bien dans les pays industrialisés avancés que dans les économies émergentes et en développement (Levratto.N, 2009, p. 54). L'Algérie, s'est orientée vers une nouvelle forme de développement en insistant d'avantage sur la création de PME, ce qui explique une mutation économique très importante. Ces entreprises sont considérées comme un levier de la création de richesse, générateur d'emplois, et moteur de progrès socio-économique (Bacali.L & Cordos.R, 2011, p. 35).

Parmi les contraintes entravant le développement des PME, l'accès au financement est l'un des principaux obstacles auxquels sont confrontées, tout particulièrement dans la phase cruciale de démarrage, lorsque les institutions financières notamment les banques hésitent à octroyer des crédits à cause des risques encourus et du manque de garanties.

Donc les PME seront de plus en plus orientées vers d'autres alternatives de financement qui soient plus appropriées et plus accessibles. Les produits financiers islamiques pourraient être l'alternative recherchée pour ces entreprises. En effet, les financements islamiques représentent pour les PME une chance de plus pour assurer leur développement et la survie de leurs activités dans le contexte hautement concurrentiel d'aujourd'hui.

Problématique

A partir de là, la problématique qui se pose est la suivante :

«Quelle est la place de la finance islamique dans le financement des petites et moyennes entreprises en Algérie ».

L'objectif de cet article est d'essayer de comprendre le comportement des petites et moyennes entreprises (PME) face aux solutions bancaires islamiques qui peuvent adaptés à leur besoins financiers. Toutefois, il semble utile de justifier l'importance de la question de la PME dans l'économie algérienne ainsi que les produits financiers islamiques, avant d'aborder une étude d'état des lieux de financement des PME en Algérie.

2. L'importance de la PME dans la politique économique Algérienne

Après avoir vécu dans le mythe de la grande organisation perçue comme seule porteuse de développement (Bouyacoub, 2004, p. 75), l'Algérie essaye d'amorcer la relance économique en favorisant la croissance des PME.

2.1 Définition de la PME

La Définition de la PME varie dans le temps et dans l'espace. Chaque pays a sa propre définition selon ses exigences et sa politique.

La confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) définit la PME comme « l'entreprise dans laquelle le chef d'entreprise assure personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales quelle que soit sa forme juridique ».

L'Algérie, a adopté la Charte de Bologne sur les PME en juin 2000, charte qui consacre, la définition européenne des PME qui reprend trois critères : les effectifs, le chiffre d'affaires et le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise.

La loi n°01-18 du 12 décembre 2001 (Journal officiel de la République Algérienne N°77, 2001) portant loi d'orientation sur la promotion de la PME a été complétée et modifiée par la loi n°17-02 du 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise (PME).

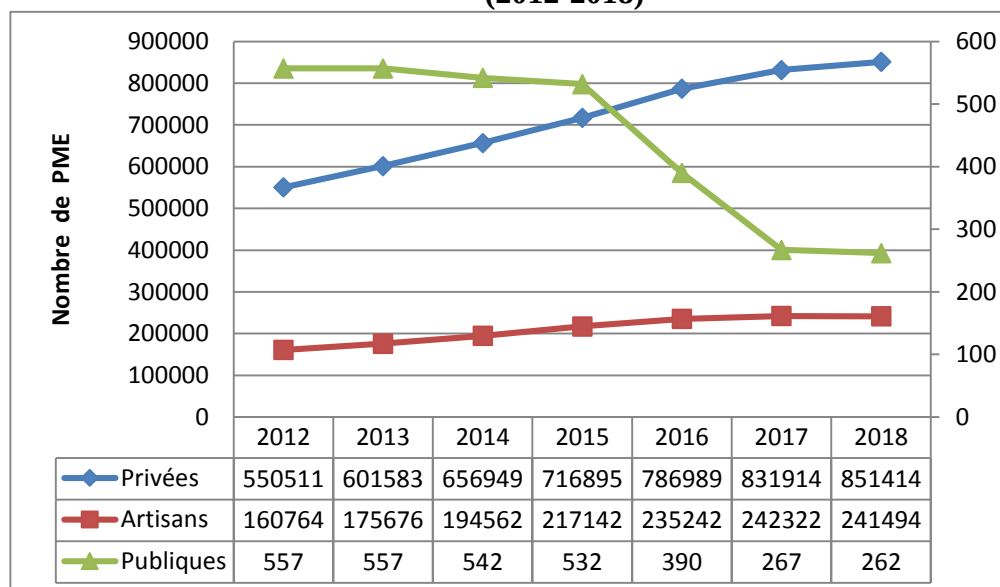
Selon cette loi ; La PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaire annuel égal ou inférieur à 4 milliards de dinars ou un total du bilan annuel inférieur ou égal à 1 milliard de dinars et qui respecte les critères d'indépendance (Journal Officiel de la République Algérienne N°2, 2017).

Les PME occupent une place particulière dans l'économie algérienne, aussi bien du point de vue quantitatif que qualitatif. D'une part, elles génèrent un volume important de production et d'emplois et d'autre part, elles ont une grande capacité d'innovation et de création (Tahraoui, 2007, p. 134)).

2.2 Evolution des PME en Algérie

Le tableau suivant montre l'évolution de la population des PME en Algérie durant la période 2012-2018, suite aux différents processus réalisés par l'état.

Figure N° 1. Evolution du nombre de la Population de la PME en Algérie (2012-2018)



Source : élaborée par le chercheur à partir des données du Ministère de l'industrie

Cette figure montre clairement la hausse enregistrée dans le nombre des PME du secteur privé, et les artisans. Par contre, le secteur public représente une part minime dans la population globale des



PME. Leur nombre est de 262 en 2018 contre 557 en 2012 soit un recul de 47%. Cette baisse est due principalement à la restructuration de certains portefeuilles du secteur public marchand.

2.3 Le rôle des PME dans le développement économique algérien

Nul ne peut nier le rôle et l'importance de la PME dans toutes les économies, car elle permet et contribue à la croissance et au développement économique par (Belouard & seder, 2009, p. 5):

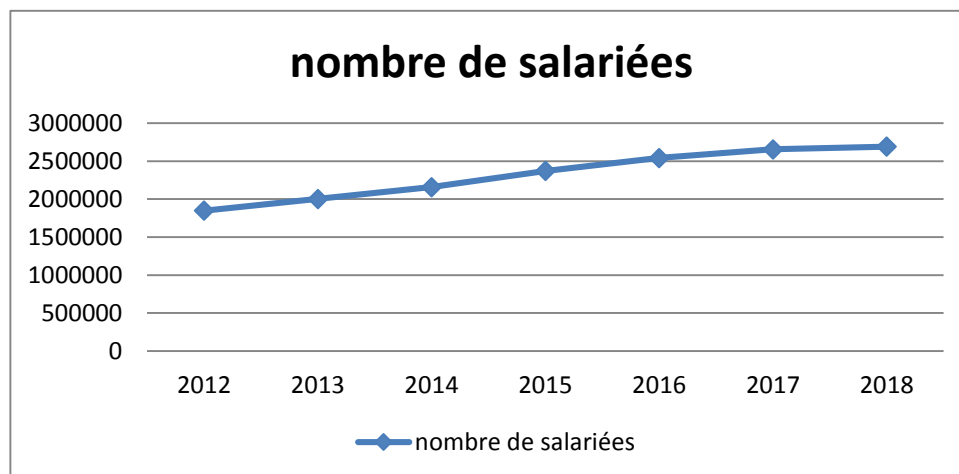
- La création d'emploi
- La création de la valeur ajoutée
- La promotion des exportations

2.3.1 La contribution des PME dans l'emploi

L'Algérie comme beaucoup d'autres pays, a pris conscience de l'importance des PME et son apport important pour l'emploi, et a réalisé des parts considérables sur ce plan. Le nombre de salariés occupés par les PME est passé de 1848117 emplois en 2012 à 2690246 emplois en 2018. Cette importante augmentation résulte de l'évolution du nombre de PME privées (bulletin d'information statistique N° 24,26,28,30,32).

Pour bien illustrer l'évolution d'emploi créés par le secteur des PME, on a opté pour le graphique suivant :

Figure N° 2. Evolution du nombre de salariés (2012-2018)



Source : élaborée par le chercheur à partir des données du Ministère de l'industrie et des mines.

2.3.2 La création de la valeur ajoutée

Selon l'OCDE (2014), la valeur ajoutée créée par les PME comptant moins de 250 employés a été de 56,3% en Allemagne, de 71,0% en Italie et de 54,6% en Turquie (world bank, 2015, p. 01)

En Algérie, la VA du secteur privé a dépassé celle du secteur public à partir de 1998, elle a connu une évolution remarquable entre 2009 et 2014, elle est passée de 4162.02 Mds DA à 7338.65 Mds DA en 2014. Quant au secteur public a connu aussi une évolution mais très faible en la comparant

avec celle du privé qui a presque doublé de valeur, elle est passée de 420,86816.8 Mds DA en 2009 à 1187.93 Mds DA en 2014 (Bulletin d'information statistique N°23 &24).

2.3.3 La promotion des exportations

L'économie algérienne se caractérise par une très forte dépendance vis-à-vis des exportations d'hydrocarbures. Cependant, les exportations hors hydrocarbures demeurent toujours marginales, avec seulement 6,27 % du volume global des exportations soit une valeur de 949 millions de dollars US en 2016. Elles ont enregistré une diminution de 20,72 % par rapport à 2015 (CNIS, 2016). Les principaux produits hors hydrocarbures exportés, sont constitués essentiellement par le groupe demi produit avec une part très importante de 74,81% des exportations hors hydrocarbures suivi des biens alimentaires, produits bruts et biens d'équipements industriels avec des parts très faibles. Les PME algériennes sont caractérisées par le manque d'engagement vers l'international. C'est dans cette optique qu'elles doivent jouer un rôle essentiel dans le développement des exportations hors hydrocarbures, à travers la diversification.

3. Le problème de financement des PME

Le principal élément contraignant le développement des PME en Algérie est l'accès au financement. Elles rencontrent de grandes difficultés pour disposer de services financiers appropriés et adéquats.

1^{ère} contrainte : d'ordre externe liée à la nature et aux caractéristiques des banques :

Les banques évitent de prendre des risques excessifs en matière de distribution de fonds. Cette préoccupation s'accroît bien entendu quand il s'agit de PME (l'OCDE, 2007, p. 1). T. Pour se prémunir contre ce risque supposé élever, les banques exigent des garanties réelles que la quasi-totalité de ces PME est dans l'incapacité d'offrir. Ce qui représente une pression psychologique sur l'entreprise et les exclut tout naturellement des financements bancaires (Benzha, 2008, p. 03).

2^{ème} contrainte : d'ordre interne relatif à la structure financière de ces entreprises

Les problèmes sont également enracinés dans les entreprises elles-mêmes, l'insuffisance d'informations financières, la structure financière déséquilibrée, l'organisation centralisée et personnalisée, le manque de transparence, ainsi que le manque de fiabilité des documents comptables que les entreprises présentent aux banques. Il s'agit là d'un problème d'asymétrie de l'information et de la conception de facteur risque entre le banquier et l'entrepreneur.

4. Les produits financiers islamiques comme alternatifs de financement des PME

4.1. Fondement de la finance islamique

La finance islamique est une finance éthique qui puise ses fondements dans les enseignements de la Chari'a (loi islamique) et à travers de laquelle ses piliers ont été élaborés (Lahlou, 2015, p. 38). L'objectif principal de la finance Islamique est de rendre les pratiques financières conformes à ce qui est encouragé par la Chari'a afin de répondre aux besoins de financement des investisseurs et



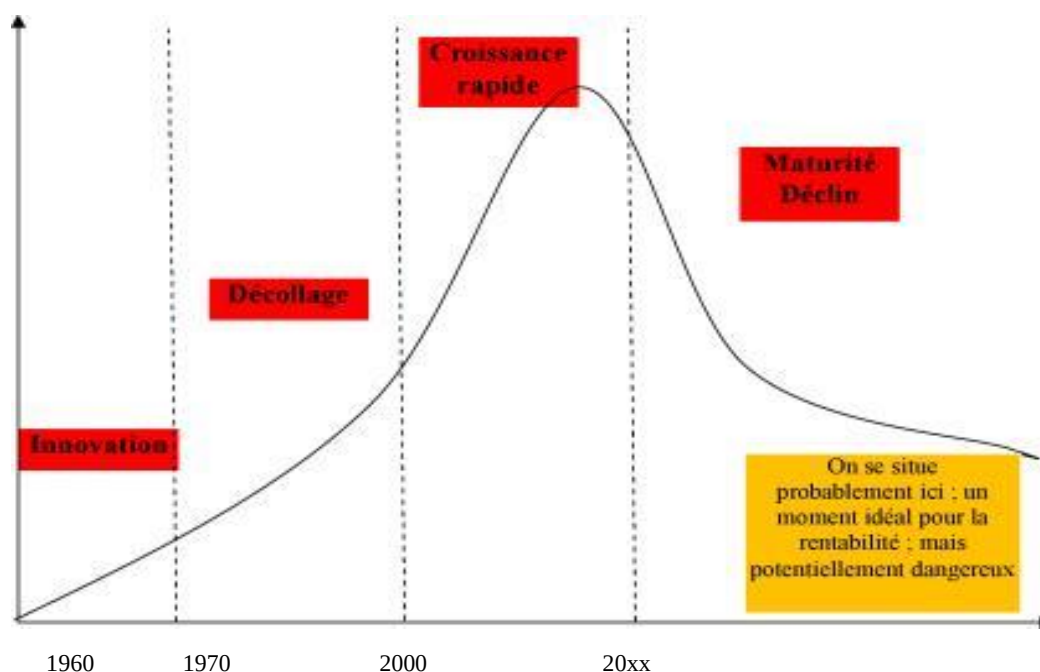
des agents qui rejettent la finance dite « conventionnelle ».

4.2. La finance islamique en chiffre d'affaire

La finance islamique connaît une croissance remarquable et considérable à deux chiffres, soit, entre 15% et 20% annuellement (Elle pesait 700 milliards de dollars en 2008 et 1 100 milliards de dollars en 2011). Son taux de croissance est au moins deux fois supérieur au taux de croissance de la finance classique.

Selon un rapport de 2012 de l'Islamic Finance Working Group (IFWG) de la Toronto Financial Services Alliance, les actifs des 500 plus grandes banques islamiques dépassent désormais le milliard de dollars.

Figure N° 3. Cycle de développement du secteur de la finance



Source : Hassoune Anouar, « La gestion des risques dans les banques Islamiques », Paris,, Novembre 2008.PDF, P 26.

4.3. Les instruments de la finance islamique

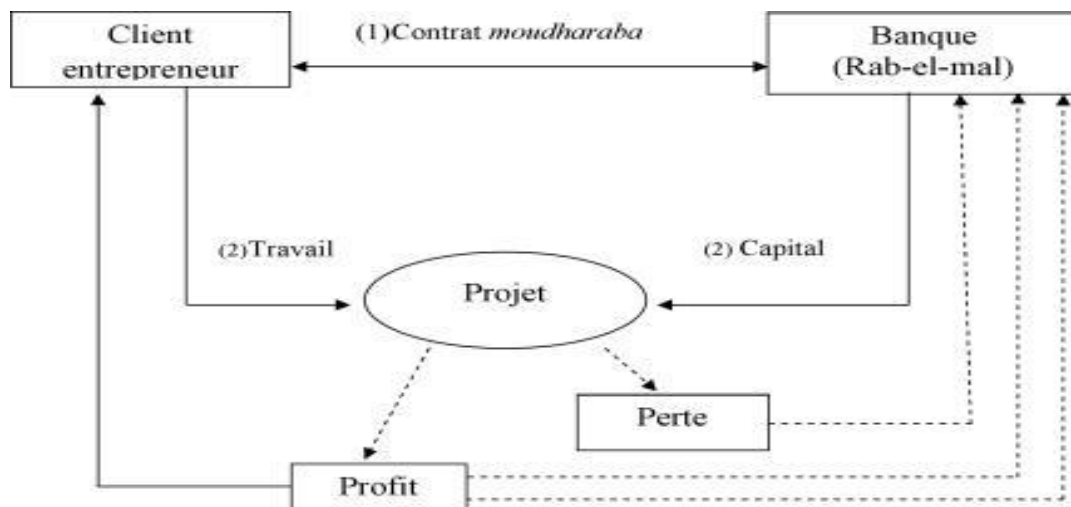
Les instruments de la finance islamique sont multiples, et le plus couramment utilisés sont les instruments « participatifs » tel, la Moucharaka, la Moudaraba, la Mourabaha, et les instruments « de financement » tel l'Idjara, Salam, et l'Istisna'a. Ces instruments sont des financements offerts par la banque Al Baraka d'Algérie, et sont donc disponibles en Algérie.

4.3.1. Les produits participatifs

La Moudaraba

C'est une forme de partenariat dans lequel l'un des partenaires (*rab-al mal*) fournit le capital nécessaire pour un projet et agit en tant qu'associé commanditaire, tandis que l'autre partie *Moudarib* (*entrepreneur*) gère les investissements en utilisant son expertise et son savoir faire (Ruimy, 2008, p. 94).

Figure N° 4. Description du contrat « Moudaraba ».

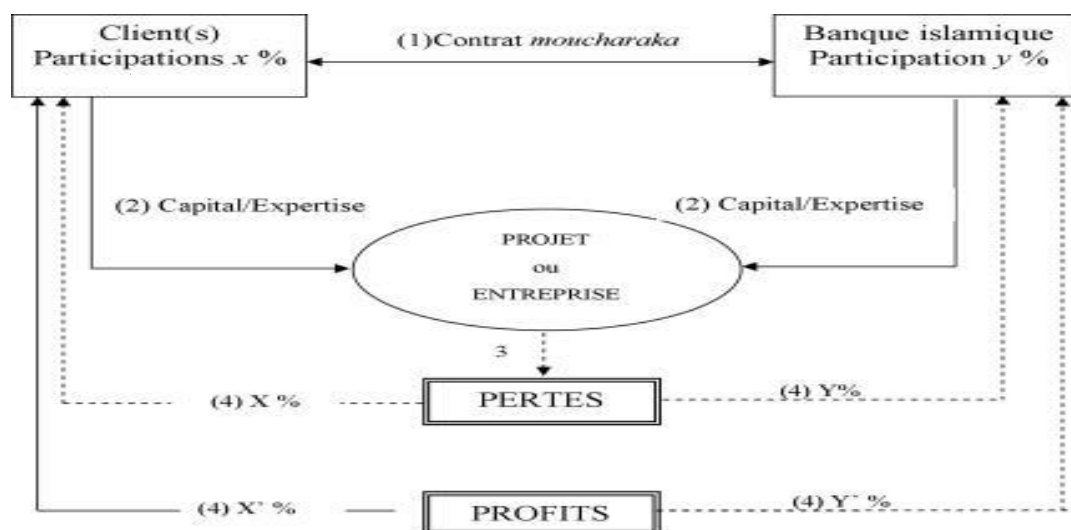


Source : Geneviève cause-Broquet, « la finance islamique », p58.

La moucharaka

La Moucharaka désigne « le contrat dans lequel deux ou plusieurs parties associent leur capital financier, humain et/ou physique afin de développer un nouveau projet commercial ou de participer à une entreprise existante. Leur participation leur donne droit à la gestion commune du projet et à la rémunération de leur investissement définie par un partage des profits ou des pertes occasionnées par l'élaboration du projet » (Chehrit, 2007, p. 19).

Figure N°5. Description du contrat « Moucharaka ».



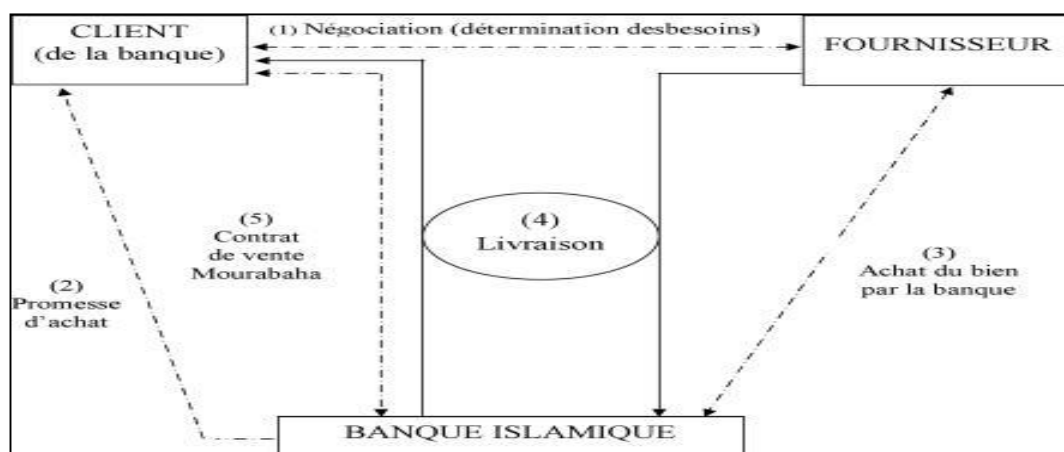
Source : Geneviève cause-Broquet, « la finance islamique », p53.

4.3.2. Les instruments de financement

La Mourabaha

La Mourabaha est une opération qui consiste à « un achat d'un bien au comptant et sa revente à terme avec son prix d'acquisition, augmenté d'un bénéfice déterminé à l'avance (Ghéranger, 2009, p. 01). En effet, la banque achète un bien au comptant pour le compte d'un client et lui revend ce bien contre une marge de bénéfice prédéterminée.

Figure N°6. Description du contrat « Mourabaha ».



Source : Geneviève cause-Broquet, « la finance islamique », p58.

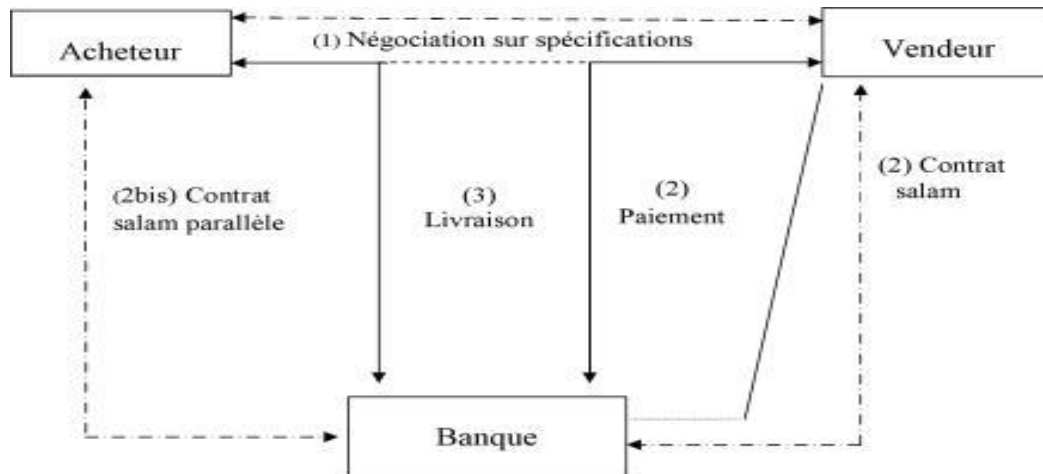
Le Salam

Le « Salam » est un contrat de vente avec livraison différée de la marchandise. Ainsi, contrairement

à la mourabaha, la banque n'intervient pas comme vendeur à crédit de la marchandise acquise sur commande de sa relation, mais comme acquéreur, avec paiement comptant d'une marchandise qui lui sera livrée à terme par son partenaire.

Plus précisément, Vente as-salam ou Bai as-salam est « *la vente d'un bien dont la livraison se fera dans le futur alors que son paiement se fait au comptant* » (Karich, 2002, p. 58).

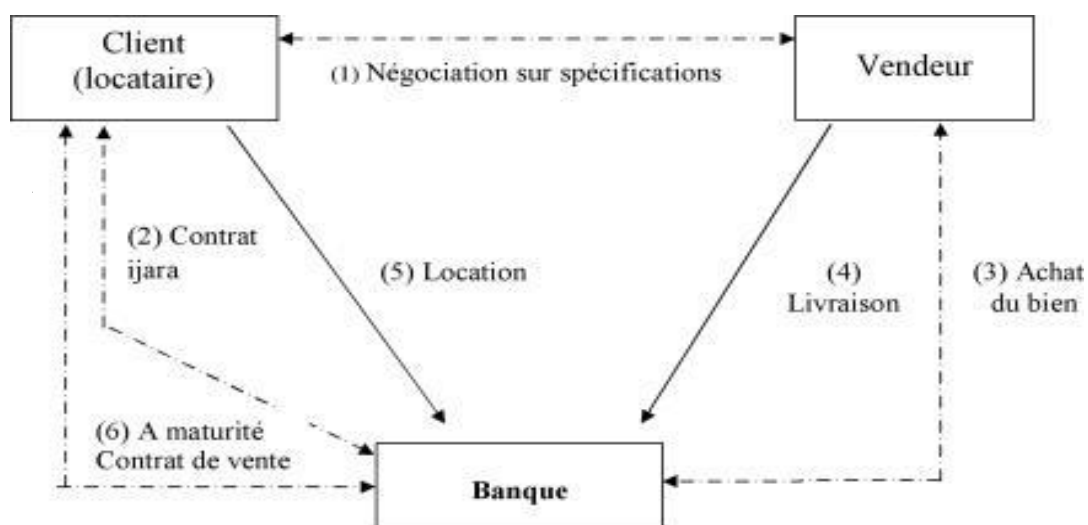
Figure N°7. Description du contrat « Salem ».



Source : Geneviève cause-Broquet, « la finance islamique », p68.

L'Ijara

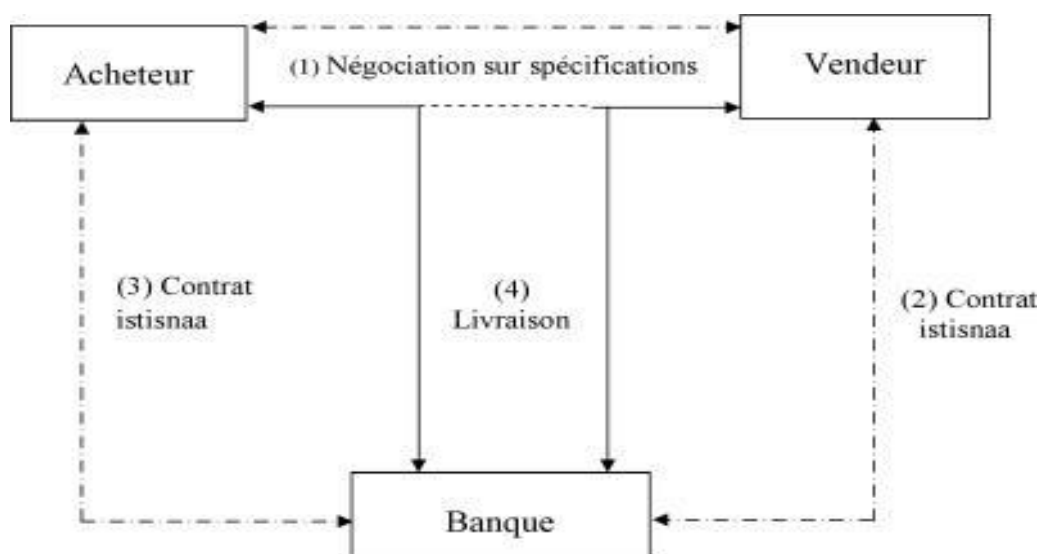
C'est un contrat par lequel la banque acquiert des machines et des équipements nécessaires à la réalisation d'un projet puis en transfère l'usufruit au bénéficiaire pour une période durant laquelle elle conserve la propriété de ces biens. La banque supporte tous les risques liés à la propriété c'est-à-dire c'est à elle que revient la responsabilité d'effectuer tous travaux d'entretien et de réparation nécessaires au maintien du bien loué dans un état de servir à l'usage auquel il est destiné.

Figure N°8. Description du contrat « *Ijara* ».

Source : Geneviève cause-Broquet, « la finance islamique », p71.

Istisnaa

Le contrat Istisnaa peut être défini comme étant « un contrat d'achat d'un bien à manufacturer ou à construire ultérieurement, pour un prix défini, payé selon un échéancier convenu entre les deux parties ». L'objet de Istisnaa, est souvent inexistant au moment de la signature du contrat, mais il sera livré après sa fabrication.

Figure N°9. Description du contrat « *Istisnaa* ».

Source : Geneviève cause-Broquet, « la finance islamique », p68.

5. *Financement des PME Algériennes*

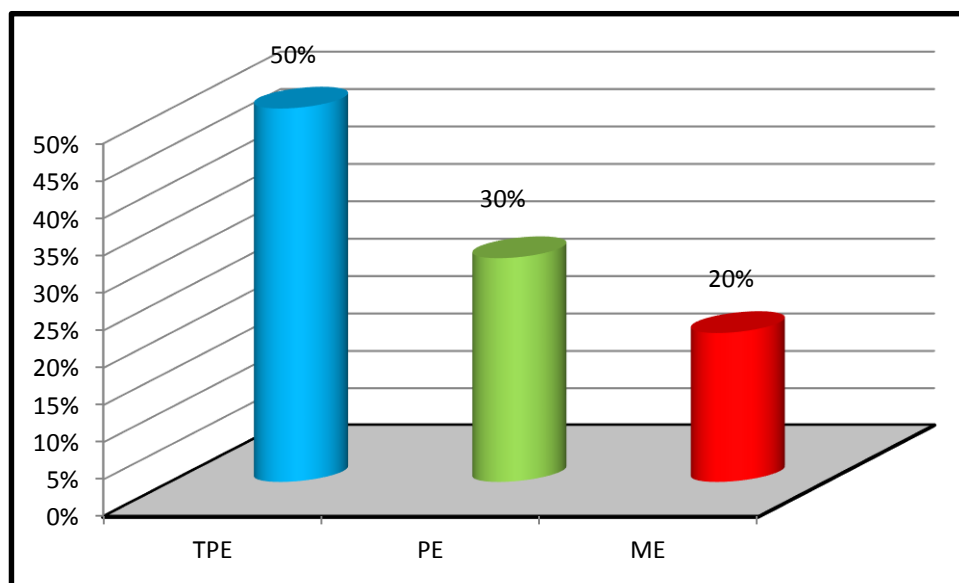
Nous avons mené une enquête sur le terrain auprès des petites et moyennes entreprises en utilisant un questionnaire, pour connaître le degré de recours des entrepreneurs algériens aux produits offerts par la finance islamique.

Notre enquête a été réalisée sur la base d'un échantillon de trente PME exerçant dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, et qui œuvrent dans divers secteurs, sélectionnées au hasard (aléatoire).

Cependant, nous n'avons approché aucune PME publiques puisque celles-ci ne représentent qu'une minorité et que leur mode de financement est différent de celui des PME privées.

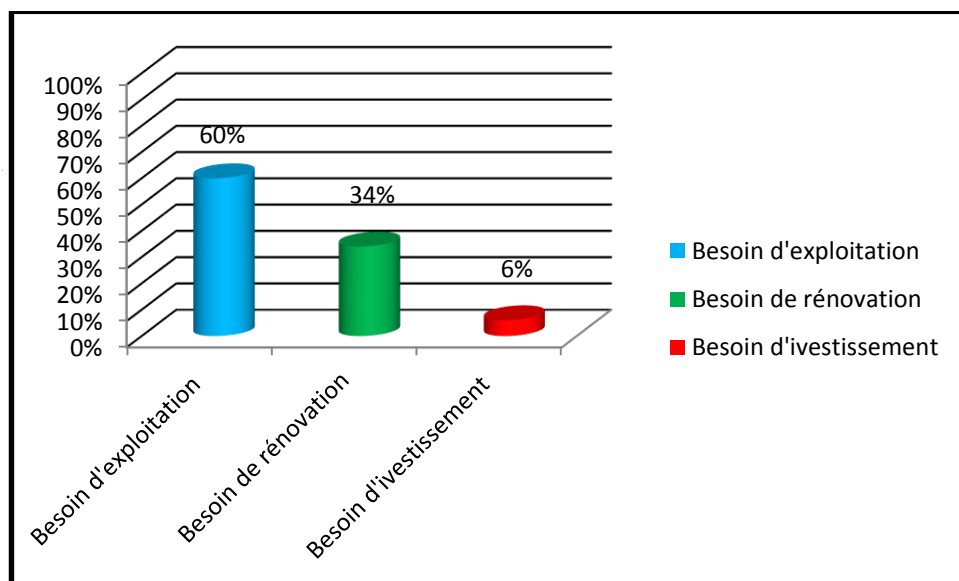
L'échantillon sur lequel s'est basée notre enquête ne peut être considéré comme représentative de l'ensemble des PME algérienne, il permet néanmoins par sa taille de 30 entreprises de conceptualiser une idée et certaines tendances générales sur l'état présent de la PME algérienne.

Figure N°10. Répartition des PME de l'enquête par catégorie



Source: Conception personnel à partir de notre enquête.

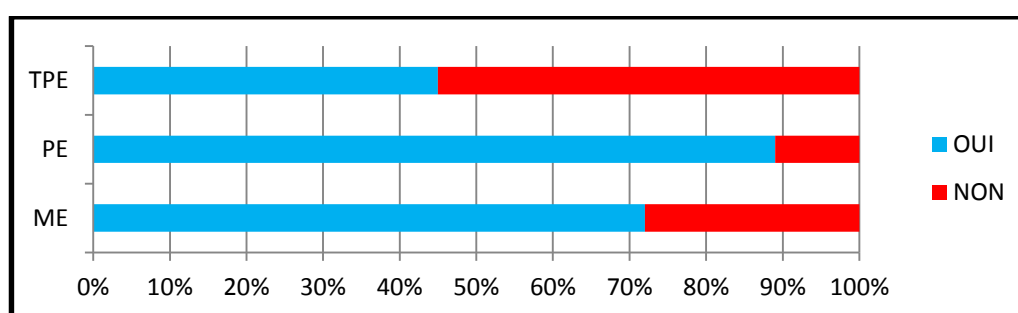
Notre échantillon est constitué de 15 très petites entreprises (50%), 09 petites entreprises (30%), et 06 moyennes entreprises (20%).

**Figure N° 11. Nature des besoins exprimés par les PME**

Source: Conception personnel à partir de notre enquête.

Les résultats de l'enquête montrent que plus de la moitié des PME 60% ayant un besoin d'exploitation, 34% des PME expriment un besoin de rénovation et seulement 6% ont un besoin d'investissement.

Ces résultats nous permettent de constater que les ressources propres ne peuvent satisfaire les besoins financiers de PME. Celles-ci sont obligées de recourir à d'autres sources de financement qui sont, généralement, difficiles à obtenir par les entreprises de petites dimensions.

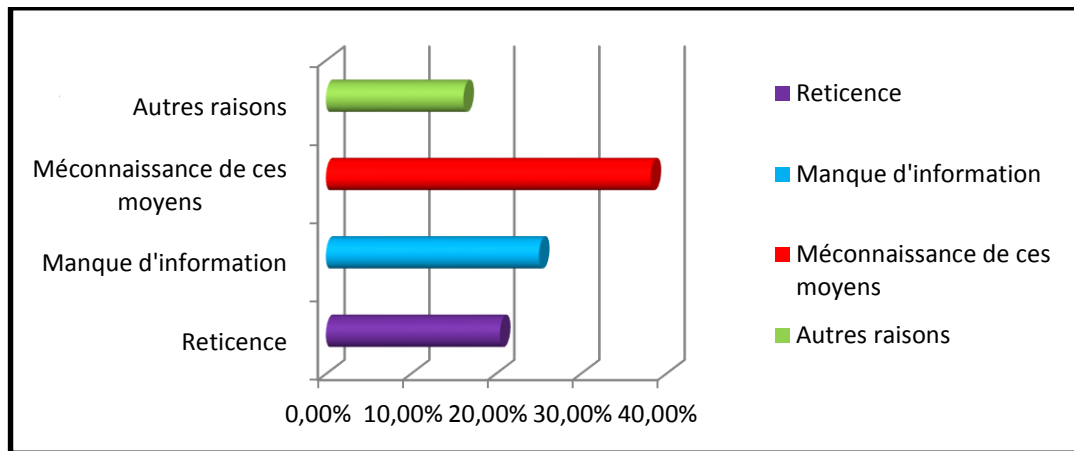
Figure N°12. La répartition de l'échantillon selon le recours aux financements bancaires

Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

Ce graphe nous montre que les petites entreprises font plus recours aux financements bancaires que les TPE et les ME.

Le recours aux financements bancaires peut être expliqué par le besoin de financement et l'incapacité de le couvrir avec l'autofinancement.

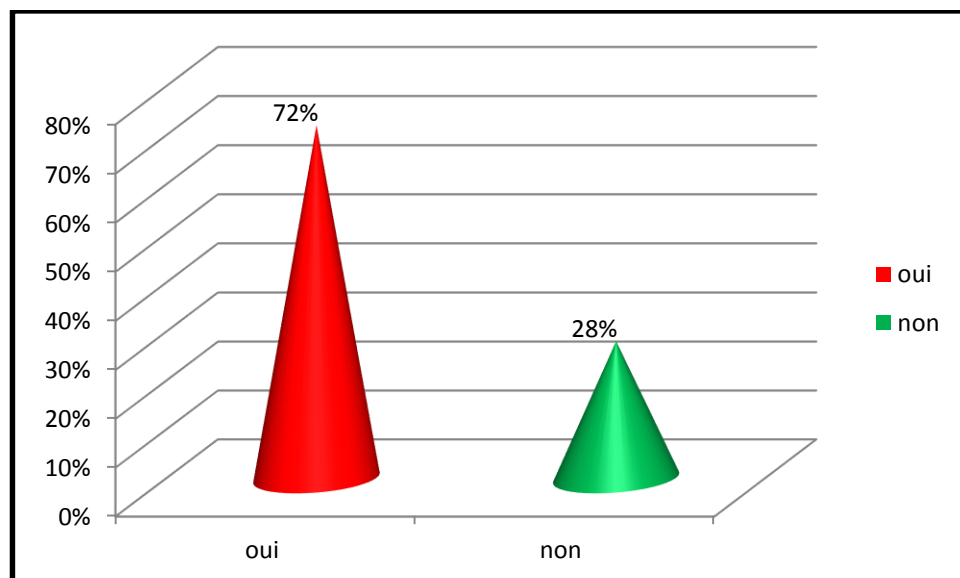
Figure N°13. Les raisons du non-accès à d'autres moyens de financement



Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

La méconnaissance de ces moyens avec 38,2% est la raison la plus répondue pour le non- accès aux autres moyens de financement. 25.1% des PME ont expliqué leurs comportement par le manque d'informations, 20.5% n'accèdent pas à ces moyens par réticence, et 16.2 pour d'autres raisons.

Figure N°14. L'intérêt aux financements islamiques

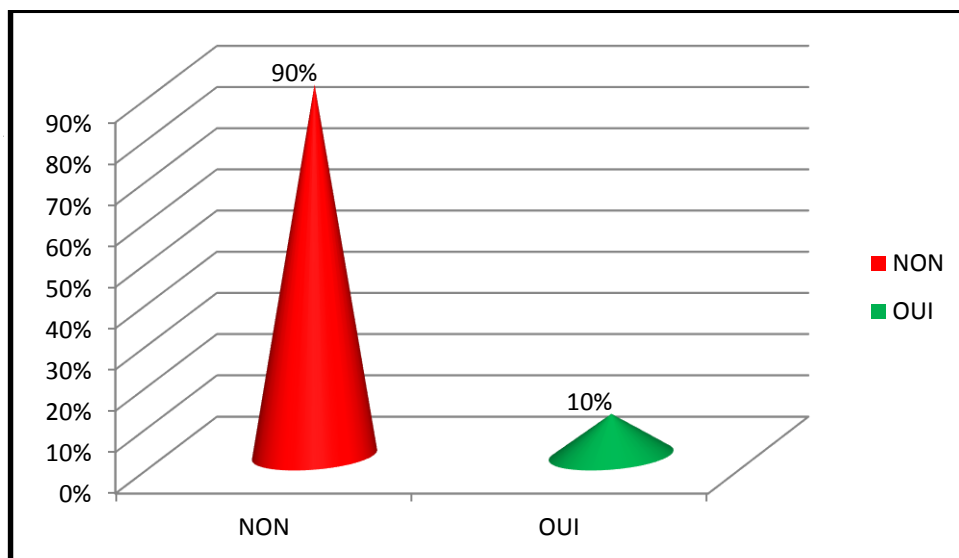


Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

Plus de deux tiers de notre échantillon sont intéressés par les financements islamiques, soit 72% contre seulement 28% qui ne sont pas intéressés. Ce qui est compréhensible dans un pays a majorité musulmanes.



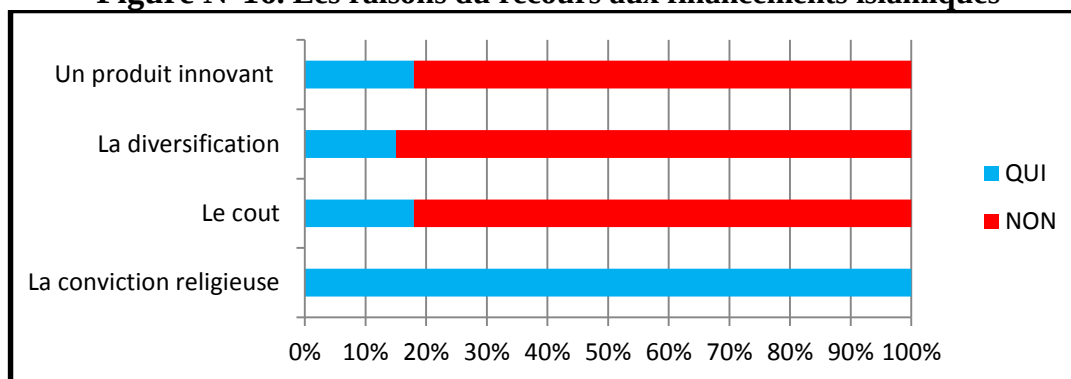
Figure N°15. Le recours aux financements islamiques



Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

D'après les résultats de notre enquête, trois PME seulement ont fait recours aux produits de la finance islamique, ce qui représente seulement 10% de notre échantillon. Ainsi 90% de notre échantillon n'ont pas fait recours aux produits de la finance islamique.

Figure N°16. Les raisons du recours aux financements islamiques

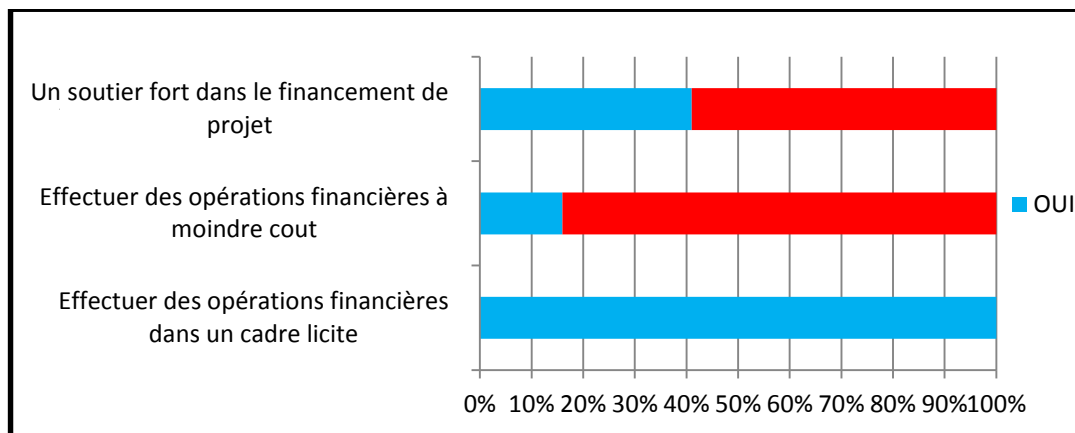


Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

Cette figure nous montre que l'intérêt porté par les entrepreneurs aux financements islamiques vient de la nature de notre religion, en effet, 100% des entrepreneurs intéressés par les financements islamiques le sont par conviction religieuse.

Les trois autres facteurs, à savoir le coût, la diversification, et un produit innovant, ne représentent qu'un pourcentage faible.

FigureN°17 .Les facteurs attendus d'une banque islamique



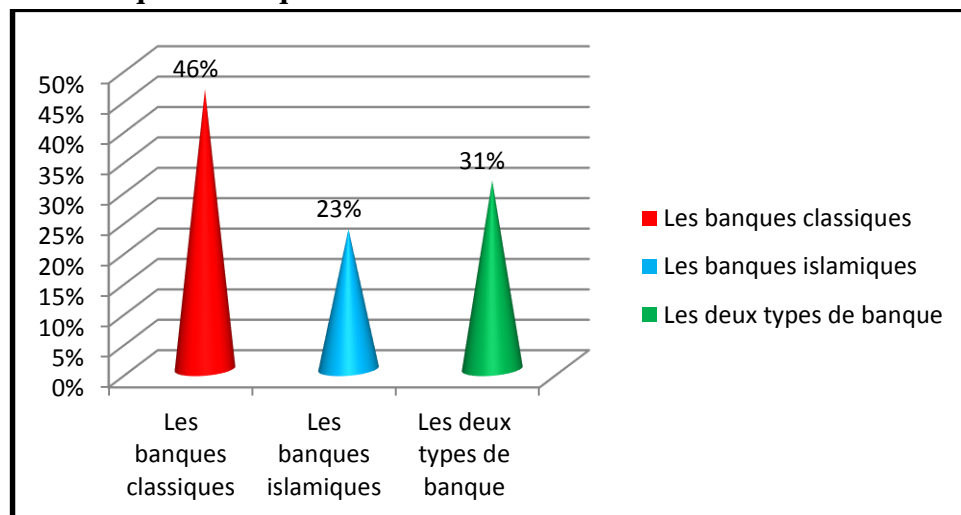
Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

On remarque que l'ensemble des PME interrogés attendent d'une banque islamique des opérations effectuées dans un cadre licite et conforme aux principes de la Charia.

Presque la moitié des entrepreneurs intéressés par les financements islamiques ont exprimé leur attente d'un soutien fort dans le financement de projets de la part d'une banque islamique.

Par contre, pour ce qui est d'effectuer des opérations financières à moindre coût par rapport aux banques classique, seulement 16% y croit, alors que 84% sont convaincus que les financements islamiques sont plus couteux que les financements ordinaires.

Figure N° 18 .Le type de banque choisit si les services financiers des Banques Islamiques sont plus chers que ceux des banques classiques.



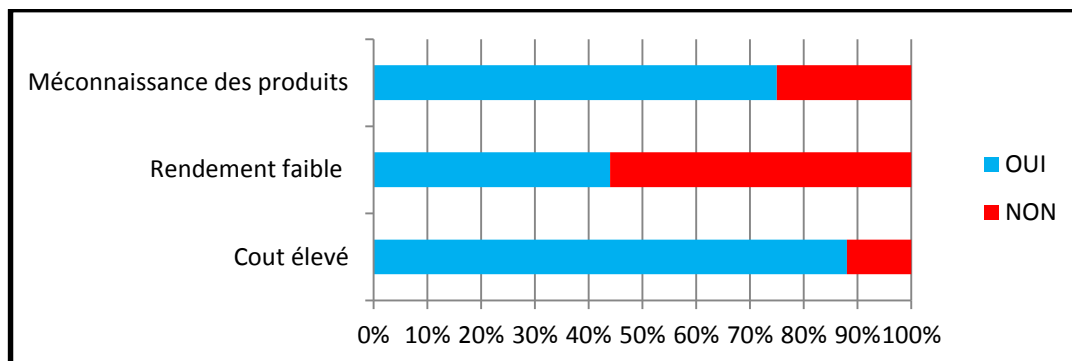
Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

Parmi l'ensemble des entrepreneurs interrogés, 46% ont répondu que dans le cas où les services financiers des Banques Islamiques sont plus chers que ceux des banques classiques, ils



travailleraient uniquement avec les banques classiques, ce qui est tout à fait compréhensible. 23% ont déclaré qu'ils travailleraient avec les banques islamiques quel que soit le coût. Et 31% ont répondu qu'ils travailleraient avec les deux types de banques.

Figure N°19 . Les freins au recours aux produits financiers islamiques



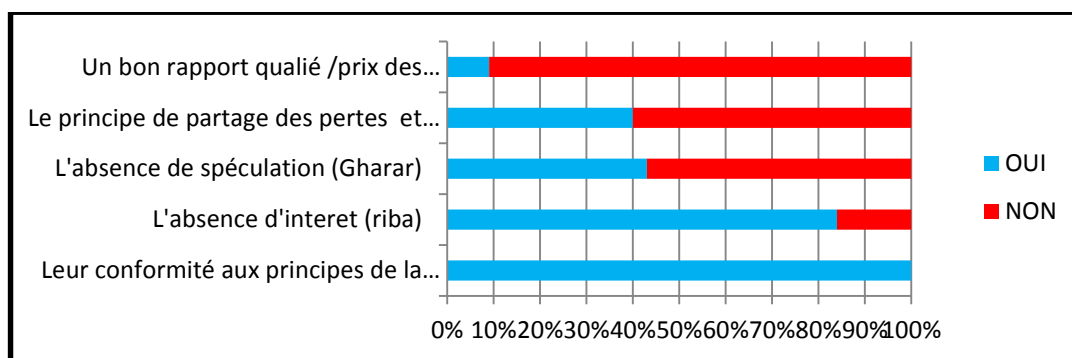
Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

88% de notre échantillon considèrent le coût élevé un frein au recours aux financements islamiques, contre seulement 12% qui ne le voient pas ainsi.

La méconnaissance des produits est aussi considérée comme un important frein au recours aux financements bancaires, puisque 75% de l'échantillon ont répondu oui.

Enfin, 44% de notre échantillon estiment que le rendement faible des produits de financements islamiques empêche le recours à ces produits.

Figure N°20. Les atouts essentiels des banques islamiques



Source : Conception personnel à partir de notre enquête.

La totalité des entrepreneurs interrogés ont répondu que la conformité aux principes de la Charia constitue un atout essentiel des banques islamiques. Suivie par l'absence d'intérêt qui se révèle être considéré comme un atout pour 84% de notre échantillon.

Pour l'absence de la spéculation et le principe du partage des pertes et des profits, moins de la moitié de notre échantillon les considère comme des atouts des banques islamiques. Concernant le rapport qualité / prix, avec seulement 08%, les entrepreneurs ne le considèrent pas comme un atout des banques islamiques.

L'enquête sur le terrain menée auprès d'un échantillon composé de 30 PME privées de la wilaya

de Sidi Bel Abbes a abouti aux conclusions suivantes :

- La majorité des PME rencontrent des problèmes financiers relatifs à l'insuffisance des ressources internes, ce qui les oblige à recourir aux financements bancaires.
- problème de la bureaucratie, manques de connaissances personnels au sein de la banque, le niveau élevé de garanties exigées et les taux d'intérêts appliqués par les banques,... sont les facteurs qui rendent l'accès aux financements bancaires difficiles voire même impossible.
- L'accès aux moyens de financement autres que les financements bancaires reste faible, à cause de la méconnaissance de ces moyens, et le manque d'information.
- La majorité des PME sont intéressés par les financements islamiques, mais le recours à ce type de financement reste très faible
- Le coût élevé et le rendement faible, empêchent les entrepreneurs de recourir aux financements islamiques, et les conduits à faire appel aux banques classiques.

6. Conclusion

En guise de conclusion, ce travail nous a permis de déceler l'importance des PME dans le développement économique, à travers leur contribution à l'emploi et à la création de la valeur ajoutée, sans oublier leur rôle crucial dans la promotion des exportations.

Cependant, L'accès au financement est l'une des principales contraintes au développement des PME. Pour faire face à cet obstacle, le financement islamique a été proposé comme étant une solution qui peut être adaptée aux besoins financiers des PME.

Malgré l'essor considérable de la finance islamique constaté sur l'échelle internationale, elle reste encore fragilisée par de nombreux obstacles qui l'empêchent de se développer ; un coût élevé, un rendement faible, méconnaissance de produit et même son absence, et tant d'autre empêchements, qui conduit les entrepreneurs vers un système qui a déjà fait ces preuve, tel le système bancaire conventionnel.

Ce qui est de l'Algérie, le secteur de la PME n'a démarré qu'après l'indépendance, et les banques islamiques ne sont présentent que depuis quelques années, une coopération entre les deux leurs serait bénéfique. D'un côté les PME auront accès aux financements dont elles ont besoin pour pouvoir exercer leurs activités, et les banques auront des clients permanents qui lui assurent un fonctionnement normal.

7. Liste Bibliographique

Bacali.L & Cordos.R. (2011). Les défis des PME du Sud et du NORD:vers leur développement durable. p 35. d'ottawa, presse de l'université.

Belouard & seder. (2009). Structure du capital et de la performance des PME algériennes. p 05. université de boumerdès.

Benzha. (2008). Le financement de la PME en finance islamique. p 03. ribh finance.



- Bouyacoub, A. (2004). Les PME en Algérie;quelles réalités? p 75. Paris,L'harmattan: Cahiers du Griot,Entrepreneur et PME Approches Algéro-française.
- bulletin d'information statistique N° 24,26,28,30,32. (s.d.). ministère de l'industrie et des Mines.
- Bulletin d'information statistique N°23 &24. (s.d.). Ministère de l'industrie et des mines.
- Chehrit, K. (2007). Le banking islamique: principes, règles et méthode. p 19. Algerie: Edition Grand-Alger-Livres.
- CNIS. (2016). Statistiques du commerce extérieur d'Algérie.
- Ghéranger, F. (2009). Finance islamique. p 58. Paris: Ed Dunod.
- Journal Officiel de la République Algérienne N°2. (2017, Janvier 11). *Chapitre II,Article 4.*
- Journal officiel de la République Algérienne N°77. (2001, Décembre 15). *Chapitre II,Article 4.*
- Karich, I. (2002). Le système financier islamique de la religion à la banque. p 58. Belgique: Ed Larcier.
- Lahlou, A. (2015). Economie et Finance En Islam: Une Éthique Pour Stabiliser L'économie et Recadrer La Finance. P 38. ed by Al Madariss.
- levratto.N. (2009). *Les PME:Définition,role économique et politiques publiques.* bruxelles: De Boeck Université.
- l'OCDE, S. d. (2007, Février). Le financement des PME et des entrepreneurs. P 01.
- Ruimy, M. (2008). La finanace islamique. p 94. France: Ed france.
- Tahraoui, M. (2007). *Pratiques bancaires de banques étrangères envers les PME Algériennes: Cas de la Société Générale Algérie*, P 134. Mémoire de magister, Université d'Oran.
- world bank. (2015). *Levraging islamic finance for small and medium entreprise SMEs.*